

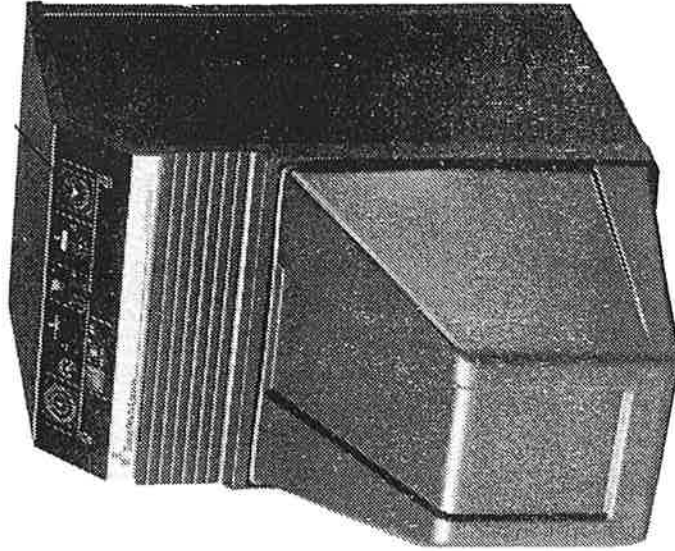
5. Le remplacement ou la remise en état d'une pièce pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger celle-ci.

5. Notre responsabilité ne saurait être engagée au titre de l'installation et du service après-vente de nos appareils dont la charge incombe exclusivement à nos clients installateurs. Les visites que nous pouvons être conduits à effectuer à l'un de ces titres chez l'utilisateur ont un caractère d'assistance technique et ne peuvent en aucune façon nous engager.

#### TABLE DES MATIERES

I. Colisage	p. 2
II. Caractéristiques techniques	p. 6
III. Résultats des essais effectués dans le laboratoire officiel du C.S.T.C.	p. 7
IV. La basse température	p. 8
V. Montage de la chaudière : ordres des opérations à respecter	p. 10
VI. Montage de la chaudière : description des opérations	p. 10
VII. Mise en service	p. 15
VIII. Placement du capot enjoliveur	p. 15
IX. Raccordements électriques	p. 15
X. Réglage brûleur	p. 16
XI. Protection des cheminées contre les condensations	p. 16
XII. Entretien	p. 17
XIII. Conditions de garantie	p. 17

Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques techniques ainsi que l'esthétique de ses produits.



## Notice de montage et d'entretien

des chaudières du type **Optimélior 90**



**Saint Roch Couvin**

B-6400 COUVIN/F-94387 BONNEUIL

## I. Colisage

### A. Colis bloc fonte Optimélior 90

N° Code SRC	Fréq.	Désignation	Réf. vue éclatée
10025110	Svt N°	Etanchéité entre éléments	A1
10088541	1	Bouchon 5/4" fig. 596	B1
10088588BD	1	Bouchon droit 5/4" - 1/2" fig. 241	C1
10136740	1	Brique réfractaire 35	D1
10275830	12	Ecrou T.H. M10 DIN 934	E1
10275870	8	Ecrou T.H. M12 DIN 934	F1
10353931	8	Goujon M10 x 55 DIN 939	G1
10400011	1	Joint 1 face graphitée	H1
10595193	1	Isolation (plaque foyère)	I1
10595194	1	Isolation (tampon nettoyage)	J1
10605760	1	Doigt de gant 1/2" x 120 mm	K1
10640010	1	Sight Glasses + Joint tôle	L1
10692690	4	Riftbolt M6 x 4010	M1
10715820	2	Rondelle plate, diam. 10	M1
10776820	4	Tirant M12 x 280, Opti. 90/1.0	M1
10776621	4	Tirant M12 x 310, Opti. 90/2.0	M1
10776628	4	Tirant M12 x 390, Opti. 90/3.0	M1
10776637	4	Tirant M12 x 510, Opti. 90/4.0	M1
10776638	4	Tirant M12 x 565, Opti. 90/5.0	M1
10776710	4	Tirant M12 x 640, Opti. 90/6.0	M1
10860150	1	Vis mét. T.F., M5 x 16 DIN 936	N1
10860475	2	Vis mét. T.Cyl., M4 x 10 DIN 84	O1
10880010	4	Vis Pres. T.Hex., M8 x 10 DIN 933	P1
10880050	4	Vis Pres. T.Hex., M10 x 25 DIN 933	Q1
20010016	1	Elément avant Optimélior	R1
20010036	1	Elément arrière Optimélior	S1
20010052	1	Elément intermédiaire Optimélior 90/1.0	T1
20010054	svt (n°)	Elément intermédiaire Optimélior	T1
20010062	1	Boîte à fumée Mélior	U1
20010070	1	Plaque foyère Optimélior 90	V1
20010072	1	Tampon nettoyage Optimélior 90	W1
20010074	1	Loquet capot enjoliveur	X1
20017220	2	Pied amovible Optimélior 90	Y1
30803200	(2xN°)+ 2	Nipple Mélior	Z1
4A300060	4	Support avant jaquette Optimélior 90	A2

### B. Colis jaquette Optimélior 90

N° Code SRC	Fréq.	Désignation	Réf. vue éclatée
10088510	4	Boucle renforcée PB13	B2
10150026	svt (N°)	Calorifuge, ép. = 100 mm	C2
10193810	12	Clips femelle	D2
10193820	12	Clips mâle M4	E2
10193830	2	Clips capot enjoliveur	F2
10275799	6	Ecrou hex. M4 DIN 934	T2
10275810	8	Ecrou hex. M6 DIN 934	
10275896	2	Ecrou à serfir M4	
10291000	1	Etiquette livraison jaquette Optimélior 90	
10318500	± 9 m	Feuillard plastic 12/244	
10353901	6	Goujon de centrage 7 x 23 M4	G2
10560400	4	Passe-fils diam. 24 mm	H2
10692690	4	Riftbolt M6 x 4010	
10879800	8	Vis Pres. T.H. M4 x 6 DIN 933	I2
10879805	4	Vis Pres. T.H. M4 x 8 DIN 933	I2
10870001	2	Vis Parker 8 x 3/8" 7971	J2
10880010	4	Vis Pres. T.H. M8 x 10 DIN 933	K2
3A000060	1	Tôle support passe-fils	L2
3A000091	1	Couvercle Optimélior 90/1.0	M2
3A000092	1	Couvercle Optimélior 90/2.0	M2
3A000093	1	Couvercle Optimélior 90/3.0	M2
3A000094	1	Couvercle Optimélior 90/4.0	M2
3A000095	1	Couvercle Optimélior 90/5.0	M2
3A000096	1	Couvercle Optimélior 90/6.0	M2
4A310000	1	Tôle arrière inférieure Optimélior 90	R2
4A310001	1	Pignon gauche Optimélior 90/1.0	N2
4A310002	1	Pignon gauche Optimélior 90/2.0	N2
4A310003	1	Pignon gauche Optimélior 90/3.0	N2
4A310004	1	Pignon gauche Optimélior 90/4.0	N2
4A310005	1	Pignon gauche Optimélior 90/5.0	N2
4A310006	1	Pignon gauche Optimélior 90/6.0	N2
4A310030	1	Tôle arrière supérieure Optimélior 90	S2
4A310031	1	Pignon droit Optimélior 90/1.0	O2
4A310032	1	Pignon droit Optimélior 90/2.0	O2
4A310033	1	Pignon droit Optimélior 90/3.0	O2
4A310034	1	Pignon droit Optimélior 90/4.0	O2
4A310035	1	Pignon droit Optimélior 90/5.0	O2
4A310036	1	Pignon droit Optimélior 90/6.0	O2
4A310060	4	Equerre arrière Optimélior 90	P2
4A310061	4	Support arrière jaquette Optimélior 90/1.0	Q2
4A310062	4	Support arrière jaquette Optimélior 90/2.0	Q2
4A310063	4	Support arrière jaquette Optimélior 90/3.0	Q2
4A310064	4	Support arrière jaquette Optimélior 90/4.0	Q2
4A310065	4	Support arrière jaquette Optimélior 90/5.0	Q2
4A310066	4	Support arrière jaquette Optimélior 90/6.0	Q2

**C. Colis tableau de bord Optiméior 90 (cfr. notice régulation)**

N° Code SRC	Fréq.	Désignation	Réf. vue éclatée
10150038	1	Capot protection circuit imprimé (Régulation Standard ou Super) L = 460 mm	X2
10291002	1	Étiquette livraison tableau de bord Optiméior 90	
10507195	1	Manuel Télétronic, FR	S U P P L I M E N T
10507200	1	Manuel Télétronic, NL	
10545400	1	Notice régulation Standard, FR	
10545402	1	Notice régulation Standard, NL	
10545404	1	Notice régulation Super, FR	
10545406	1	Notice régulation Super, NL	
10545408	1	Notice régulation Télétronic, FR	
10545410	1	Notice régulation Télétronic, NL	
10860598	2	Vis mét. T.Cyl. M4-12 DIN 7985, tête cruciforme, noir	U2
		Tableau de bord Optiméior 90: OPTION	
0A200000	1	Régulation Standard	V2
0A200150	1	Régulation Standard + eau chaude sanitaire	V2
0A200270	1	Régulation Standard + eau chaude sanitaire bi-énergie	V2
0A200030	1	Régulation Super	V2
0A200180	1	Régulation Super + eau chaude sanitaire	V2
0A200300	1	Régulation Super + eau chaude sanitaire bi-énergie	V2
0A200060	1	Régulation Super Hebdo	V2
0A200210	1	Régulation Super Hebdo + eau chaude sanitaire	V2
0A200330	1	Régulation Super Hebdo + eau chaude sanitaire bi-énergie	V2
0A200120	1	Régulation Télétronic	V2
0A200240	1	Régulation Télétronic + eau chaude sanitaire	V2
0A200360	1	Régulation Télétronic + eau chaude sanitaire bi-énergie	V2

**D. Colis capot enjoliveur brûleur Optiméior 90**

N° Code SRC	Fréq.	Désignation	Réf. vue éclatée
10150032	1	Capot enjoliveur brûleur Optiméior 90	W2

**E. Colis brûleur** (dans le cas de fourniture du brûleur avec la chaudière)

N° Code SRC	Fréq.	Désignation
10128550	1	Brûleur Flammatic I (1,0 ... 3,3 kg/h).
10128555	1	Brûleur Flammatic II (2,7 ... 6,0 kg/h).
10345497	1	Gicleur Steinen type S60; 0,50 Optiméior 90/1.0
10345500	1	Gicleur Steinen type S60; 0,60 Optiméior 90/2.0
10345503	1	Gicleur Steinen type S60; 0,75 Optiméior 90/3.0
10345506	1	Gicleur Steinen type S60; 0,85 Optiméior 90/4.0
10345512	1	Gicleur Steinen type S60; 1,10 Optiméior 90/5.0
10345515	1	Gicleur Steinen type S60; 1,25 Optiméior 90/6.0
10544555	1	Notice brûleur Flammatic, FR
10544556	1	Notice brûleur Flammatic, NL
10880021	4	Vis Pres. M8 x 30 DIN 558
10291006	1	Étiquette livraison brûleur Optiméior 90

**F. Colis document Optiméior 90**

N° Code SRC	Fréq.	Désignation
10286002	1	Enveloppe 240 x 310
10290302	1	Estampille Optimaz (fourniture brûleur par SRC)
10291004	1	Étiquette documents Optiméior 90
10291008	1	Étiquette contrôle colisage Optiméior 90
10545000	1	Notice Optiméior 90, FR
10545002	1	Notice Optiméior 90, NL
10595000	1	Plaque signalétique Optiméior 90

## II. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES:

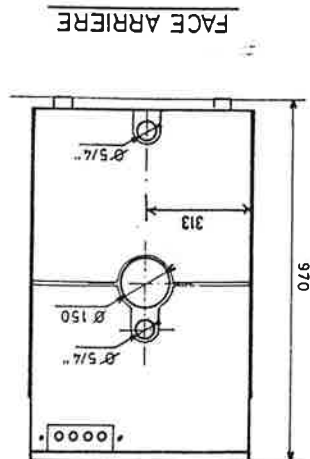
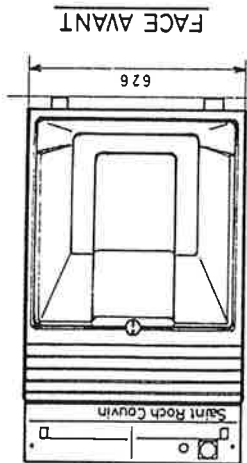
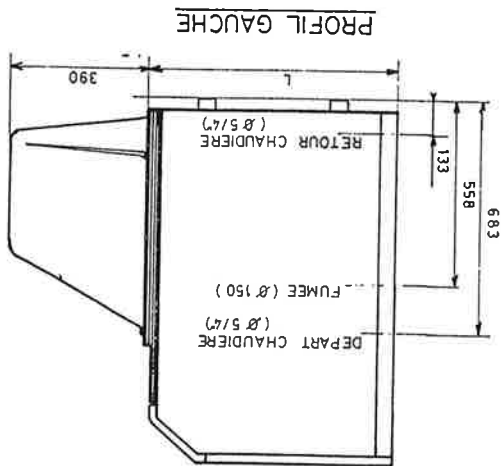


Figure 1  
 Orifice brûleur: — 110 mm, exécution standard.  
 — autres dimensions sur demande.

N°	Nbre sections	Puissance kW	Puissance (Kcal/h)	Hauteur mm	Largeur mm	Prfond. habillage L en mm	Cont. eau litres	Profond. foyer mm	Poids brut d'expédition kg
1.0	3	17,44	(15.000)	970	626	396	17	221	145
2.0	4	23,26	(20.000)	970	626	429	17	254	155
3.0	5	31,39	(27.000)	970	626	512	21	337	180
4.0	6	39,53	(34.000)	970	626	595	25	420	205
5.0	7	47,67	(41.000)	970	626	678	29	503	230
6.0	8	55,82	(48.000)	970	626	761	34	586	255

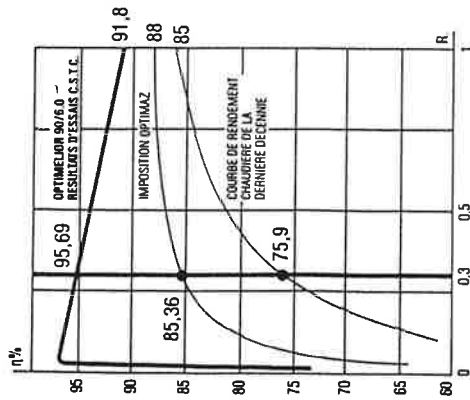
## III. RESULTATS DES ESSAIS EFFECTUES DANS LE LABORATOIRE OFFICIEL DU C.S.T.C.

CHAUDIERE	Optimelior 90 N° 2.0	Optimelior 90 N° 3.0	Optimelior 90 N° 4.0	Optimelior 90 N° 5.0	Optimelior 90 N° 6.0
Puissance kw (Kcal/h)	23,26 (20.000)	31,39 (27.000)	39,53 (34.000)	47,67 (41.000)	55,82 (48.000)
Bûleux SRC Type	Flammatic I	Flammatic I	Flammatic II	Flammatic II	Flammatic II
Gch/r Type	0,60 60°R Monarch	0,85 60°R Monarch	1,0 60°R Monarch	1,35 60°S Danfoss	1,50 60°R Monarch
D.c. flouf Kg/h	2,22	2,96	3,71	4,37	5,24
Pression pompe Bar	10,29	9,41	11,28	8,92	9,32
Dépression cheminée mbar	0,095	0,084	0,090	0,091	0,119
CO <sub>2</sub> Vol. %	13,6	13,8	12,6	12,5	13,4
T° ambiantes - °C	219,8	196,4	195,5	196,2	185,1
Température retour °C	67,3	70,9	69,3	70,7	72,3
Température départ °C	87,8	92,1	89,6	89,2	90,4
Température moyenne °C	77,6	81,5	79,5	80,0	81,4
Rendement net dans l'eau %	89,8	91,5	92,5	90,5	91,8

## OPTIMELIOR 90

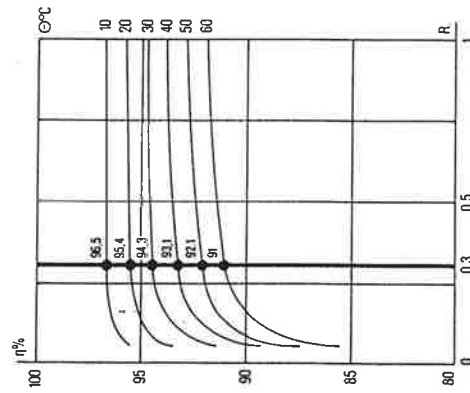
- 2.0: Rapport d'essais N° 8506/039/EQTH du 10/06/85 du C.S.T.C.
- 3.0: Rapport d'essais N° 8506/038/EQTH du 03/06/85 du C.S.T.C.
- 4.0: Rapport d'essais N° 8511/053/EQTH du 25/11/85 du C.S.T.C.
- 5.0: Rapport d'essais N° 8509/048/EQTH du 03/09/85 du C.S.T.C.
- 6.0: Rapport d'essais N° 8503/034/EQTH du 02/05/85 du C.S.T.C.

## OPTIMELIOR 90 N° 6.0



1) Evolution du rendement des chaudières mazout Saint Roch Couvin en fonction de la charge et à température d'eau glissante

R: charge de l'installation  
 η: rendement dans l'eau



2) Evolution du rendement de production (dans l'eau en fonction de la charge) pour des valeurs de  $\Delta t$  constantes

R: charge de l'installation  
 G: température moyenne chaudière moins température ambiante chaufferie  
 η: rendement dans l'eau

## IV. LA BASSE TEMPERATURE :

Le fonctionnement à basse température est obtenu en limitant la température de départ du fluide caloporteur par commande en direct, du brûleur et du circulateur de la chaudière. Il permet d'augmenter le rendement instantané de la chaudière (différence entre la température de la flamme et la température du fluide caloporteur accrue, la puissance transmise par rayonnement étant proportionnelle à la puissance quatrième du  $\Delta t$ ). D'autre part, les pertes à l'ambiance et par balayage sont réduites de par réduction de la température moyenne de la chaudière, ce qui contribue à l'obtention d'un rendement saisonnier très élevé (88 à 90%). Il est également à noter une amélioration du rendement de distribution, du rendement d'émission des corps de chauffe et du rendement de régulation.

Le fonctionnement à basse température ne justifie plus l'utilisation d'une vanne mélangeuse destinée à assurer le réglage de la température du fluide caloporteur, tout en maintenant la chaudière à température constante. L'élimination de la vanne mélangeuse constitue bien entendu une économie non négligeable à l'installation et à l'entretien.

Les régulations préconisées sont :

- thermostat d'ambiance avec résistance d'anticipation: commande en direct du brûleur et du circulateur. Lorsque la demande de chaleur est satisfaite, le fonctionnement du circulateur est temporisé en vue d'évacuer l'excédent de calories encore présent au niveau de la chaudière;

Solution traditionnelle:

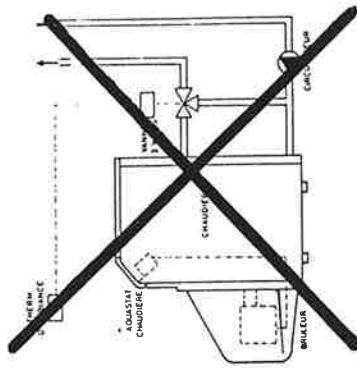


Fig. 3

— régulations en fonction de la température extérieure: réglage de la température du fluide caloporteur en fonction de la température extérieure avec compensation et/ou auto-adaptation de la courbe de chauffe par la sonde d'ambiance.

Solution traditionnelle:

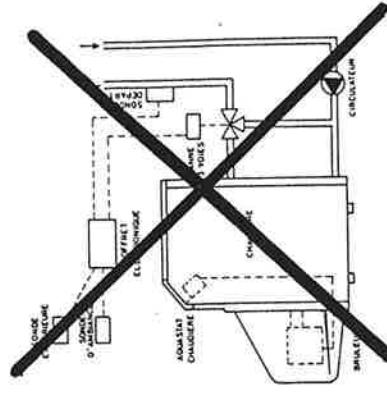
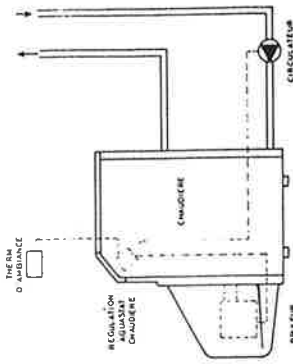


Fig. 4

Notre solution:



Notre solution:

## V. MONTAGE DE LA CHAUDIERE : Ordre des opérations à respecter.

- A. Mise en place du bloc fonte chaudière ..... p. 10
- B. Raccordement hydraulique du bloc fonte à l'installation ..... p. 10
- C. Placement des équerres arrière ..... p. 11
- D. Placement du calorifuge ..... p. 11
- E. Placement des supports arrière de jaquette ..... p. 12
- F. Raccordement de la chaudière à la cheminée ..... p. 13
- G. Montage de l'habillage ..... p. 13
- H. Remplissage de l'installation ..... p. 14
- I. Montage du brûleur ..... p. 14

## VI. MONTAGE DE LA CHAUDIERE : Description des opérations (Réf. Vue éclatée page centrale)

- A. Mise en place du bloc fonte chaudière :**  
Un socle doit être établi en fonction des règles de l'art, à l'endroit choisi, en tenant compte des dimensions et du poids de la chaudière. (Réf. chap. II, p. 7).  
Positionner le bloc fonte sur le socle en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.
- B. Raccordement hydraulique du bloc fonte à l'installation :**
- Raccorder le retour et le départ à l'installation, les orifices sont taraudés en 5/4".
  - Placer le robinet de vidange dans l'orifice taraudé en 1/2" sur l'élément avant de la chaudière, partie basse.
  - Schéma hydraulique préconisé : circuit chauffage :

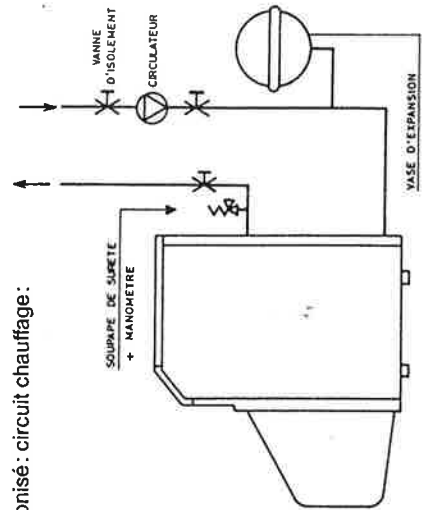


Fig. 5

**Important :** Les raccords hydrauliques de la chaudière sur le circuit chauffage seront effectués en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.

### C. Placement des équerres arrière (fig. 6) :

- a. positionner l'équerre arrière (1) sur le bloc fonte (élément arrière) comme indiqué figure ci-dessous :

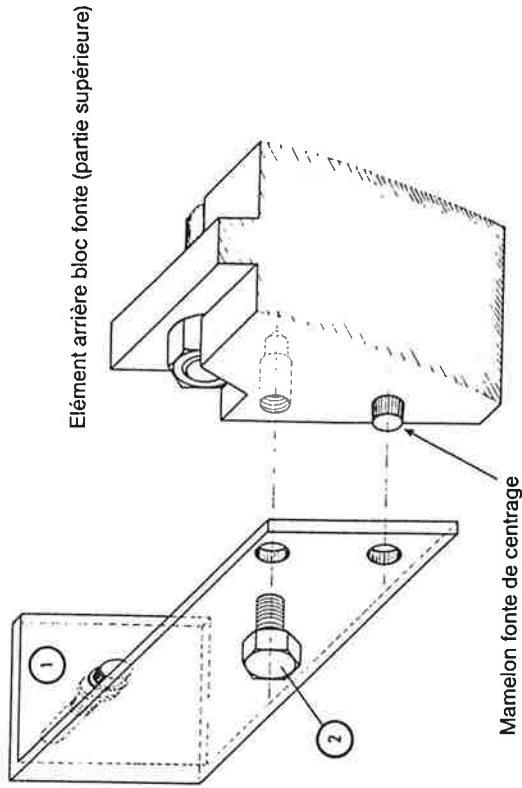


Fig. 6

- b. bloquer l'équerre arrière sur le bloc fonte à l'aide d'une vis M 8 x 10 DIN 933 (2).
- c. procéder de la même manière pour les autres équerres arrière.

### D. Placement du calorifuge :

- 1. placer le calorifuge (1) autour du corps de chauffe (fig. 7) en veillant à bien engager le calorifuge sous le corps de chauffe et à dégager l'équerre arrière et le support de jaquette avant,
- 2. placer les cerclages (2) (fig. 8),
- 3. placer les supports de jaquette arrière (3) (fig. 8). Se référer au chap. E, p. 12,
- 4. présenter le calorifuge arrière (4) (fig. 7), pré-découpé (raccord. hydraul. et raccord. cheminée),
- 5. placer les cerclages arrière (5) (fig. 8).



**Ordre de s opérations à reespecter : 1 - 2 - 3 - 4 - 5.**

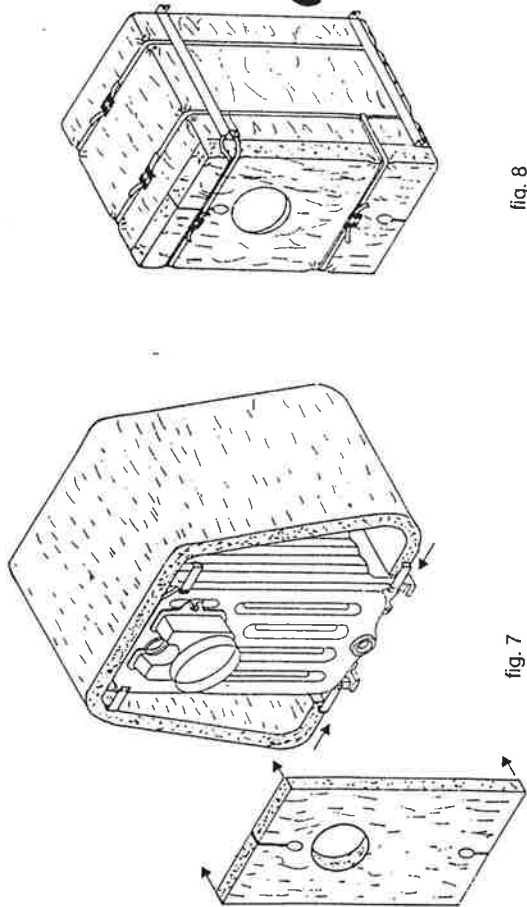


fig. 7

fig. 8

**6. Assemblage cerclage et boucle renforcée: serrage.**

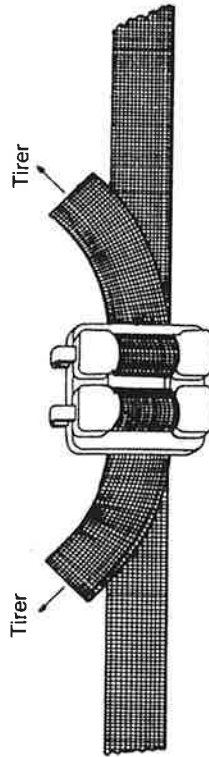


Fig. 10

**NE PAS TROP SERRER POUR ASSURER UNE ISOLATION OPTIMALE.**

**E. Placement des supports arrière de jaquette (Q2):**

- positionner le support arrière de jaquette (Q2) par emboîtement de celui-ci sur les deux rittboits M 6 x 40/10 présents sur le support avant (A2) et sur l'équerre arrière (P2).
- bloquer le support arrière de jaquette (Q2) au moyen de deux écrous M6 DIN 934 (F2).
- procéder de même pour les autres supports arrière de jaquette.

**F. Raccordement de la chaudière à la cheminée:**

- Prévoir une buse de raccordement de diamètre 150 mm.
- Hauteur à l'axe de la boîte à fumée : 558 mm (socle non compris).
- Placer la buse de raccordement cheminée.
- Veiller à l'étanchéité du raccordement à la cheminée.

**Important:** Le raccordement à la cheminée de la chaudière sera effectué en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.

**G. Montage de l'habillage (Réf. Vue éclatée page centrale)**

- 1. Placement des pignons (N2 et O2)**
  - placer le câble d'alimentation brûleur avant de procéder au montage de l'habillage,
  - introduire les deux goujons de centrage (G2) présents sur la face avant du pignon dans les orifices prévus à cet effet sur les supports avant de jaquette (A2).
  - clipser l'arrière du pignon en emboîtant les goujons de clips (C2) montés sur les supports arrière (Q2) de jaquette dans les clips femelles (B2) présents sur les pignons,
  - le premier pignon étant monté, procéder de même pour l'autre pignon.
- 2. Placement des tôles arrière:**
  - tôle arrière inférieure (R2) : présenter la tôle arrière inférieure en amenant les clips femelles (B2) présents sur la tôle arrière (R2) en face des goujons de clips (C2) présents sur les pignons (N2 et O2) de la chaudière. Donner un petit coup sec à hauteur des clips, à gauche et à droite pour provoquer l'enclipsage.
  - Tôle arrière supérieure (S2) : présenter la tôle arrière supérieure en amenant :
    - les goujons de centrage (G2) présents sur la tôle arrière inférieure en amenant : basse, en face des ouvertures disposées sur la tôle arrière inférieure (R2), partie
    - les clips femelles (B2) présents sur la tôle arrière supérieure (S2), en face des goujons de clips (C2) présents sur les pignons (N2 et O2) de la chaudière.Donner un petit coup sec à hauteur des clips, à droite et à gauche, pour provoquer l'enclipsage.
- 3. Placement du tableau de bord (V2) et du couvercle (M2):**
  - retirer le capot de protection (X2) de(s) circuit(s) imprimé(s) (versions régulation Standard et Super) en le débâtant des deux "goujons" de positionnement prévus sur la tôle du tableau de bord.
  - placer le tableau de bord (V2) à demeure en amenant le plis inférieur sur la face arrière du tampon de nettoyage (W1).
  - procéder au placement des bulbes d'aquastat et/ou sonde d'eau et des bulbes de thermomètre
    - 1. régulation Standard ou Super:**
      - bulbes aquastat chaudière (réglage et sécurité) dans le doigt de gant (J1) prévu à cet effet sur l'élément arrière (S1) de la chaudière.
    - 2. régulation Télétronic:**
      - bulbes aquastat réglage et aquastat de sécurité: dans le doigt de gant (J1) prévu à cet effet sur l'élément arrière (S1) de la chaudière
      - sonde d'eau départ chaudière: dans le doigt de gant (J1) prévu à cet effet sur l'élément arrière (S1) de la chaudière.

### 3. bulbes de thermomètre :

- à placer dans le doigt de gant (J1) prévu sur l'élément arrière (S1) de la chaudière.
- d. Procéder aux raccordements électriques.
  - L'alimentation électrique du tableau de la chaudière sera assurée à partir d'un coffret interrupteur avec fusibles 10 ampères placé à l'extérieur de la chaudière. Les raccordements électriques, ainsi que la mise à la terre, seront conformes au **règlement technique** (dernière édition) auquel doivent satisfaire les installations électriques, basse et moyenne tension.
  - Se référer à la notice régulation accompagnant le tableau de bord.
- e. les raccordements électriques étant terminés, replacer le capot de protection (X2) en ayant pris soin de faire passer les câbles électriques dans les ouvertures prévues à cet effet.
- f. placer le couvercle (M2) de la chaudière en maintenant légèrement en retrait le tableau de bord (V2).
- g. le couvercle (M2) étant placé, ramener le tableau de bord (V2) en couverture du couvercle et au moyen des deux vis M 4 x 12 DIN 7985, tête noire cruciforme (U2), rendez-le solidaire de la chaudière.

### H. Remplissage de l'installation

Lorsque tous les accessoires sont placés (vase d'expansion, soupape de sûreté, manomètre, ...) et que l'étanchéité du circuit hydraulique est assurée, procéder au remplissage du circuit chauffage.

- Vérifier et contrôler l'étanchéité de tous les raccords.
- Amener la pression en conformité avec la valeur de la hauteur manométrique de l'installation et la pression initiale du vase d'expansion (fermé).
- Purger convenablement l'installation.

### Remarques :

- Dans le cas de l'installation en caniveau, il est nécessaire de prévoir un purgeur automatique à bouteille sur le départ et sur le retour.
- Sur les installations pourvues de robinets thermostatiques, prévoir soit une boucle, soit un by-pass ou une vanne à pression différentielle, entre retour et départ, afin d'assurer une circulation dans la chaudière et éviter les bruits, à l'ouverture et à la fermeture des robinets.
- Dans le cas où la chaudière est située au point le plus haut de l'installation, il y a lieu de prévoir un dispositif de sécurité de manque d'eau.

### I. Montage du brûleur : (fourniture du brûleur avec la chaudière)

- a. fixer la bride et son isolation au moyen des vis M 8 x 30 DIN 558 fournies avec le brûleur.
- b. monter le gicleur, approprié au numéro de la chaudière, également fourni avec le brûleur.
- c. présenter le brûleur dans la bride et, une fois bien positionné, bloquer la bride.
- d. procéder au raccordement électrique du brûleur par simple embrochage des fiches.
- e. procéder au raccordement de l'alimentation fioul.

## VII. MISE EN SERVICE

### A. Réglage de l'aquastat chaudière

Dans le montage avec thermostat d'ambiance ou régulation en fonction de l'extérieur, régler l'aquastat de chaudière à 80°C.

Dans le montage avec robinets thermostatiques, régler l'aquastat chaudière en fonction des saisons :

entre saisons : 50-60°C  
hiver : 70-75°C  
par -10°C ext. : 80°C.

Le réglage de l'aquastat chaudière à 80°C ne nuit en rien au principe de fonctionnement à basse température. En effet, c'est, soit le thermostat d'ambiance (régulation standard), soit la régulation en fonction de l'extérieur (régulation Super ou Télétronic) qui contrôle le brûleur et le circulateur chauffage, et qui adapte donc la température de départ de la chaudière en fonction des besoins réels de l'installation.

### B. Mise en service

1. Fermer l'interrupteur d'alimentation électrique de la chaudière (situé dans le coffret interrupteur fusible, extérieur).
2. Fermer l'interrupteur général du tableau de bord de la chaudière.
3. Placer les organes de régulation circuit chauffage en demande de chateaur (voir notice régulation).
4. Contrôler le fonctionnement du circulateur chauffage.
5. Vérifier le bon fonctionnement de tous les corps de chauffe (radiateurs).

Remarque : après 24 heures de fonctionnement, vérifier l'étanchéité de tous les raccords, au besoin procéder au resserrage des raccords.

- C. **Programmation du circuit chauffage avec ou sans production eau chaude sanitaire :** se référer aux indications reprises dans la notice régulation jointe avec le tableau de bord.

## VIII. PLACEMENT DU CAPOT ENJOLIVEUR (W2)

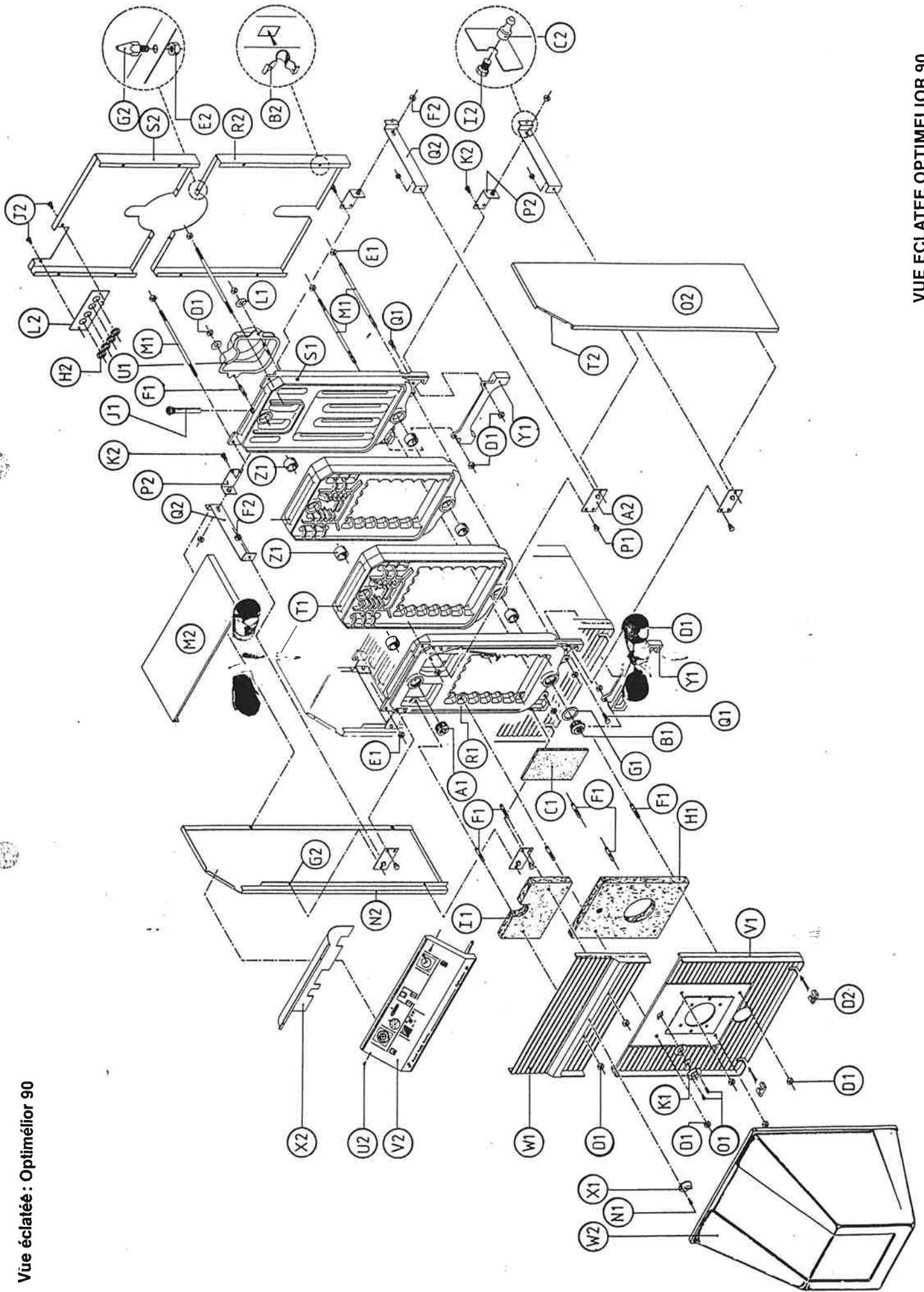
- a. Placer les deux clips (D2) de positionnement du capot enjoliveur sur la partie basse de la plaque foyer (V1), en face de deux passages de câble brûleur.  
Un des deux clips (D2) de positionnement fait également office de support de câble brûleur.
- b. Les deux clips (D2) de positionnement du capot enjoliveur (W2) étant placés, présenter le capot enjoliveur (W2) et actionner le loquet de maintien (X1) fixé sur le tampon de nettoyage (W1).

## IX. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Les raccordements électriques seront réalisés conformément au **règlement technique** (dernière édition) auquel doivent satisfaire les installations électriques, basse et moyenne tension.

Se référer à la notice régulation accompagnant le tableau de bord.





## X. REGLAGE BRULEUR

Se référer à la notice technique accompagnant le brûleur.

## XI. PROTECTION DES CHEMINÉES CONTRE LES CONDENSATIONS INTERNES

- l'augmentation du rendement des chaudières;
  - le placement d'un clapet économiseur sur les brûleurs performants (supprimant l'admission d'air pendant l'arrêt du brûleur et par le fait même, le balayage de la cheminée);
  - le surdimensionnement des cheminées en relation avec la réduction des puissances installées;
  - l'influence des régulations performantes sur le temps de fonctionnement des brûleurs
- sont des paramètres imposant certaines précautions à prendre dans les cas d'adaptation des chaudières hautes performances sur les cheminées et, particulièrement, sur les cheminées existantes afin de réduire au maximum les risques de condensation à l'intérieur de la cheminée.

### **Précautions à prendre :**

1. Régler la puissance du brûleur en fonction de la puissance nominale de la chaudière.
2. Prévoir sur la cheminée un stabilisateur de tirage de dimension appropriée à la section de la cheminée, qui aura pour effet:
  - a. pendant les périodes de fonctionnement du brûleur :
    - stabiliser le tirage
    - abaisser la température du point de rosée des vapeurs d'eau par délayage des gaz de combustion par l'air ambiant,
  - b. pendant les périodes d'arrêt du brûleur :
    - assurer une ventilation de la cheminée par l'air ambiant (en réglant le stabilisateur légèrement ouvert à l'arrêt du brûleur), ce qui permet d'évacuer les condensations résiduelles.
3. Eviter les tubes de rehausse de cheminée qui ont pour effet de refroidir les gaz de combustion.
4. Dans les cas de cheminées nettement surdimensionnées ou particulièrement refroidies (situées sur murs extérieurs), il est conseillé de prévoir éventuellement un tubage interne dont le placement sera conforme aux prescriptions techniques s'y rapportant.

## XII. ENTRETIEN

L'entretien de la chaudière s'effectuera une ou deux fois par an, suivant les conditions d'utilisation par une inspection de la propreté des carneaux. Pour ce faire, il suffit de démonter le tampon de nettoyage (W1) et son isolation ainsi que la plaque foyère (V1) et son isolation en ayant pris soin de retirer le brûleur de son support et de procéder dans l'ordre au nettoyage des carneaux horizontaux, des parcours verticaux et, ensuite, de la chambre de combustion.

Un encrassement anormal de la chaudière peut être provoqué par :

- dérèglement du brûleur
- obstruction de la cheminée.

## XIII.

40,0

48

- les réservoirs à cuve
- chaudières fonte sont garantis 10 ans;
- grilles charbon et accessoires de combustion : 6 mois;
- tous les autres accessoires et équipements livrés avec nos chaudières sont garantis pendant 1 an.

3. La garantie se limite à notre convenance, soit à la remise en état, soit au remplacement pur et simple de la pièce retournée franco à notre siège social et reconnue défectueuse par nous, à l'exclusion de tout frais de main-d'œuvre, transport ou déplacement et de dommages et intérêts ou indemnités quelconques.